

Tous nos prix sont exprimés en Euro TVA en vigueur comprise (1)

	En € H.T.	En € T.T.C.
<b>Libre appel national et international</b>		
<b>Installation et initialisation</b>		
Initialisation par numéro de libre appel national ou international à une destination	85,00	99,45

<b>Abonnement mensuel</b>		
Abonnement de base à durée initiale minimale de trois mois.		
Pour le Luxembourg ou un pays (2) quelconque, par numéro	74,00	86,58
Pour un ou plusieurs pays*, par numéro si minimum 5 numéros	45,00	52,65
Pour un ou plusieurs pays*, par numéro si minimum 10 numéros	30,00	35,10

<b>Libre appel universel (UIFN)</b>		
<b>Initialisation par numéro UIFN à une destination</b>		
Au départ du Luxembourg et d'un pays quelconque	317,00	370,89
Par pays supplémentaire (4)	85,00	99,45

<b>Abonnement mensuel de base à durée initiale de 3 mois.</b>		
Pour le Luxembourg et un autre pays au choix (4)	85,00	99,45
Pour les pays Benelux, France et Allemagne	185,00	216,45
Pour les pays membres de l'UE et la Suisse	295,00	345,15
Pour l'ensemble des pays participants à l'UFIN et ayant un accord avec POST Telecom	395,00	462,15
Par pays supplémentaire (4)	30,00	35,10

### Utilisation

Prix à payer par l'appelé.  
Les pays accessibles par UIFN peuvent différer par rapport à la liste des pays du service Libre Appel International.

<b>Service national</b>	Pas de facturation en secondes	Prix par minute	
Prix par appel abouti	-	0,0299	0,035
Prix par minute	60	0,0299	0,035
Prix supplémentaire par minute pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux	60	0,2119	0,2479

Sur demande écrite, le numéro libre-appel peut être ouvert pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux. Dans ce cas, le tarif est majoré d'une surcharge à payer par l'appelé, pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux.

<b>Service international</b>	Prix par minute indivisible avec une période de facturation de 60 secondes		
Allemagne*, Autriche*, Belgique*, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis*, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas*, Pologne, Portugal*, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse*, Rép. Tchèque.	Appels à l'origine des réseaux fixes	0,1167	0,1365
	Appels à l'origine des réseaux mobiles de certains pays (uniquement les pays suivis d'une « * » <sup>3</sup> )	0,3722	0,4354
Australie, Hong-Kong, Islande, Singapour,		0,1764	0,2064
Taiwan		0,3134	0,3667
Afrique du Sud, Argentine, Belarus, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Guatemala, Malaisie, Mexique, Moldavie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Russie, Thaïlande,		0,4191	0,4903
Bolivie, Botswana, Egypte, Equateur, Inde, Indonésie, Pérou		0,8221	0,9607
Dominicaine Rep, El Salvador, Panama, Paraguay, Uruguay		1,1440	1,3385

<b>Autres prestations</b>		
<b>Blocage des appels entrants nationaux (Blacklist)</b>		
Initialisation	85,00	99,45
Abonnement mensuel	24,79	29,00
<b>Filtrage des appels via PIN code (PIN Screening)</b>		
Initialisation	85,00	99,45
Abonnement mensuel	24,79	29,00

Suite aux évolutions technologiques, la qualité de transmission du service pour les fax ne peut pas être garantie. La disponibilité de l'accès à partir des différents réseaux dans les pays concernés ne peut pas toujours être garantie

<b>Modification par numéro par intervention</b>	37,00	43,29
---	-------	-------

Les tarifs sont soumis à modification conformément aux Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A. applicable selon la catégorie du client (professionnel ou consommateur), dont une version est disponible sur [www.post.lu](http://www.post.lu).

- (1) La réduction temporaire de TVA de 1 % accordée par l'État en 2023 n'est pas reflétée sur le document. Le taux de TVA présenté est de 17%.
- (2) Parmi les pays offrant le service Libre Appel et ayant un accord avec POST Telecom.
- (3) L'accès via téléphone mobile est uniquement activé sur demande du client pour chaque pays concerné.
- (4) Parmi les pays offrant le service UIFN et ayant un accord avec POST Telecom. Certains opérateurs mobiles étrangers facturent une surcharge à l'appelant sur les numéros libre-appel internationaux et UIFN. Il est recommandé à l'appelant de s'informer auprès de l'opérateur mobile étranger choisi.